

## « Studia remensia » | Instructions aux auteurs

|   |   |
|---|---|
| Présentation de la collection.....                  | 1 |
| Procédure d'évaluation des projets .....            | 1 |
| Engagement de l'auteur du volume .....              | 2 |
| Aide à la publication et devis.....                 | 2 |
| Calendrier de travail .....                         | 2 |
| Contrat auteur .....                                | 2 |
| Instructions aux auteurs.....                       | 2 |
| Envoi de pièces aux EPURE.....                      | 2 |
| Envoi des fichiers à la composition .....           | 2 |
| Langue de publication .....                         | 3 |
| Épreuves.....                                       | 3 |
| BAT .....   | 3 |
| Caractéristiques des volumes de la collection ..... | 3 |
| Nombre de signes.....                               | 3 |
| Pages intérieures.....                              | 3 |
| Couverture.....                                     | 3 |
| Bibliographie sélective .....                       | 3 |

### Présentation de la collection

La collection [« Studia Remensia »](#) (ISSN : 2264-3605) publie des monographies, rédigées en français, dans le domaine des littératures, arts et civilisations des aires anglophone, germanophone et hispanophone. Elle est également ouverte à des éditions et traductions annotées de textes étrangers inédits ou dignes d'être réédités. Ces études rémoises se sont choisi un titre en latin pour rendre hommage au plurilinguisme cher au centre de recherche, le CIRLEP (Centre interdisciplinaire de recherche sur les langues et la pensée), auxquelles elles s'adossent. Elles ont pour but d'offrir de nouveaux regards sur les cultures étrangères en croisant les disciplines et les approches, à l'intention de spécialistes mais aussi de tous les lecteurs curieux d'explorer de nouveaux territoires.

### Procédure d'évaluation des projets

Les projets d'édition sont évalués par les directeurs de collection, dont le travail s'appuie sur un comité de lecture et une liste d'experts extérieurs choisis dans les disciplines concernées. Les directeurs de collection déterminent la politique éditoriale de la collection ainsi que les critères d'acceptation des manuscrits. Si le projet correspond à la politique éditoriale et aux critères de la collection, **les directeurs sollicitent parmi le comité de lecture ou la liste d'experts un ou deux relecteurs pour évaluer le manuscrit complet**. L'expertise donne lieu à un **rapport rédigé**. Si des modifications sont demandées, le manuscrit fait l'objet d'allers et retours entre l'auteur et les

relecteurs jusqu'à son acceptation par ces derniers. La version définitive, approuvée par les experts et les directeurs de collection, est envoyée aux EPURE.

## Engagement de l'auteur du volume

Une fois que le projet expertisé est accepté par les directeurs de la collection, l'auteur prend contact avec les EPURE (contact : [presses.universitaires@univ-reims.fr](mailto:presses.universitaires@univ-reims.fr)) au moins 18 mois avant la date effective de parution pour définir le calendrier de travail et les caractéristiques de l'ouvrage : nature du texte et particularités de composition du volume, présence d'un index, nombre total de signes, nombre d'illustrations couleur et/ou N&B, de graphiques, tableaux, présence de textes en caractères non latins, etc. Ne seront reproduites que les illustrations présentant un intérêt scientifique avéré et pour lesquelles les droits de reproduction auront été obtenus par l'auteur. Les légendes accompagnant les illustrations devront être complètes.

### Aide à la publication et devis

L'auteur aura soin d'effectuer toutes les démarches possibles dans ce sens, en particulier auprès des sociétés savantes, afin que le CIRLEP, qui prend principalement en charge la publication de l'ouvrage, soit le moins possible contraint dans sa programmation par des impératifs budgétaires. Les aides à publication figureront sur l'une des pièces liminaires. Les directeurs de collection pourront les aider dans ces démarches.

Un devis estimatif sera élaboré à partir des premières indications fournies par l'auteur, soit 12 mois avant la date effective de parution afin d'inscrire la dépense au budget. Le devis définitif sera élaboré à J-6 mois, ce qui veut dire que la composition du volume sera fixée de manière définitive à J-6 mois.

### Calendrier de travail

Il est fixé de concert avec les directeurs de collection et les EPURE. L'auteur veillera à fournir le manuscrit définitif dans les délais fixés.

### Contrat auteur

Un contrat de cession des droits est établi entre les EPURE et l'auteur. Les autres contributeurs (préfacer, auteur d'une « Introduction » ou d'un « Avant-propos ») signeront une lettre **cession des droits** dont le modèle est fourni par les EPURE. Les EPURE se chargent de collecter les lettres complétées et signées auprès des autres contributeurs.

### Instructions aux auteurs

Le fichier est disponible sur le [site des EPURE](https://www.univ-reims.fr/epure/epure/instructions-aux-auteurs/instructions-aux-auteurs,9037,17032.html)<sup>1</sup>.

### Envoi de pièces aux EPURE

18 mois avant la date effective de parution, l'auteur communiquera aux EPURE le titre définitif, un court texte de présentation (1500 à 2000 signes) ainsi que la table des matières de l'ouvrage. Ces éléments permettront aux EPURE de signaler la parution à venir de l'ouvrage auprès du diffuseur.

### Envoi des fichiers à la composition

Les fichiers définitifs, composés dans le respect des normes éditoriales de la collection (texte complet, préface, postface, bibliographie, index, liste des sigles, abréviations, table des illustrations et des figures) seront envoyés d'un seul bloc dans les délais fixés. Les éventuelles illustrations, numérotées dans l'ordre d'apparition, sont envoyées à part. Si l'envoi comporte des illustrations, l'auteur privilégiera un envoi par le biais d'un système d'échange de fichiers lourds.

---

<sup>1</sup> <https://www.univ-reims.fr/epure/epure/instructions-aux-auteurs/instructions-aux-auteurs,9037,17032.html>

## Langue de publication

Toutes les citations en langue étrangère, y compris en latin, doivent être traduites en français. De préférence, ces traductions figureront dans le corps du texte, le texte original apparaissant en notes de bas de page.

## Épreuves

Les premières épreuves feront l'objet d'un envoi papier doublé de l'envoi d'une version électronique. L'auteur reportera les corrections soit sous forme d'annotations manuelles directement sur les épreuves imprimées (expédition par voie postale) soit sous forme de commentaires insérés sur le fichier PDF. On n'établira pas de fichier à part (Word ou liste manuscrite) des corrections à apporter. Le second jeu d'épreuves sera envoyé sous forme électronique.

## BAT

Un dernier PDF de contrôle dit « fichier BAT » est envoyé à l'auteur après intégration des dernières corrections, pour bon à tirer.

## Caractéristiques des volumes de la collection

### Nombre de signes

Le manuscrit présente idéalement un nombre total de signes compris entre 500 000 et 650 000 signes avec espaces. On ne dépassera pas un total de 700 000 signes avec espaces et notes.

### Pages intérieures

Le manuscrit sera organisé et présenté en parties ayant chacune un titre propre. On limitera à trois les niveaux d'intertitres après le titre de partie. Se reporter aux Instructions aux auteurs.

**Dans le cas d'une thèse**, le manuscrit ne sera pas publié dans son intégralité. Seule une partie, remaniée dans la perspective d'une diffusion auprès d'un lectorat plus large que le jury de thèse, pourra faire l'objet d'une publication. La bibliographie sera revue en conséquence, l'appareil de notes allégé et les annexes supprimées.

### Couverture

L'auteur pourra faire des propositions d'illustration de la première de couverture. Pour le texte de 4<sup>e</sup> de couverture : dans l'idéal 1500 signes (ne pas dépasser 2000) pour le texte de présentation de l'ouvrage, et 600 signes pour le texte de présentation de l'auteur.

### Bibliographie sélective

Elle peut être organisée et présentée en différentes parties (avec intertitres).

Dans la bibliographie sélective en fin de volume, on utilise un classement alphabétique par nom d'auteur. Le nom apparaît en premier suivi du nom (sans virgule de séparation) : NOM Prénom,

NOM Prénom, *Titre de l'ouvrage*, ville d'édition, éditeur, « collection », année d'édition, pages.

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro de parution, année d'édition, pages.

La date de la première édition, quand on souhaite l'indiquer, figure entre crochets après le titre :

LA FONTAINE Jean de, *Fables choisies mises en vers* [1668], éd. par Marie-Madeleine Fragonard, Paris, Presses Pocket, 1989, p. 34.

L'auteur pourra se reporter aux normes bibliographiques de la collection « Héritages Critiques »<sup>2</sup> ou à celles des PUPS<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> [https://www.univ-reims.fr/epure/media-files/29960/hc\\_epure\\_instructions\\_aux\\_auteurs-1-.pdf](https://www.univ-reims.fr/epure/media-files/29960/hc_epure_instructions_aux_auteurs-1-.pdf)

<sup>3</sup> <https://sup.sorbonne-universite.fr/page/aux-auteurs>